





3003 Berne

CH-1951 Sion

Poste CH SA

Monsieur Ueli Maurer Conseiller fédéral Chef du Département fédéral des finances Bundesgasse 3



Références

Date

FC

23 novembre 2022

Réponse à la consultation sur la modification de l'ordonnance sur les placements collectifs (Limited Qualified Investor Fund, L-QIF)

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le Conseil d'Etat du canton du Valais vous remercie de lui avoir donné l'occasion de se déterminer sur la modification de l'ordonnance sur les placements collectifs (Limited Qualified Investor Fund, L-QIF).

Notre canton n'étant que peu concerné par la modification proposée, il renonce à prendre position.

Le Gouvernement valaisan vous remercie et vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de sa considération distinguée.

Au nom du Conseil d'Etat

Le président

Roberto Schmidt

Le chancelier

Philipp Spörri

Copie à vernehmlassungen@sif.admin.ch



Place de la Planta 3, 1951 Sion Tél. 027 606 21 00